SYNDICAT NATIONAL
Solidaires Finances Publiques A20
Section DVNI

La force de tous les agents de la DGFiP

Pantin le 24 septembre 2019,

Comité technique Local du 24 septembre 2019 apprentissage

Nous siégeons ce jour pour un CTL consacré au recrutement d'un apprenti, alors que notre ministre a annoncé dans son courrier adressé aux agents – **la suppression de pas moins de 4900 emplois à la DGFiP d'ici à 2022, sur les 5800 postes annoncés dans la Fonction Publique d'État (FPE)**.

Fort généreusement et dans sa grande mansuétude, notre ministre nous indique que le volume des suppressions d'emplois sera de « *30 % inférieure à la moyenne des 10 dernières années* »… Par ailleurs le niveau de recrutement est « *sans précédent* », puisqu'il est de « *plus de 3000 l'an prochain, supérieur à plus de 50 % à la moyenne des dix dernières années* »

Solidaires Finances Publiques souhaite rappelé à notre ministre d'autres chiffres. **Depuis 2002 plus de 40 000 emplois ont été supprimés à la DGFiP. Notre administration subit chaque année à elle-seule une proportion de suppressions d'emplois de la FPE largement supérieure à son poids relatif (16 % environ des effectifs de la FPE).**

C'est d'autant plus insupportable que la charge de travail s'accroît et se complexifie. Loin d'être sanctuarisé, le contrôle fiscal perd aussi des emplois alors que la lutte contre la fraude fiscale est une préoccupation prioritaire, y compris chez nos concitoyens… Beaucoup de parlementaires s'interrogent sur l'affaiblissement des moyens du CF.

Le ministre nous annonce une hausse de 40 % du budget informatique « afin d'engager une modernisation que nous savons indispensable ». **Si le budget informatique sert à payer des prestataires qui coûtent entre 800 et 1000 € par jours, avec une efficacité douteuse, alors même que les effectifs de la CID sont passé de 12 en 2015 à 4,5 aujourd'hui, ce budget va être vite dépensé, et pas au bénéfice des agents !**

C'est dire ce que pense notre ministre des compétences des informaticiens en interne : **trop coûteux et pas à la page ! Nous le dirons aux informaticiens, cela leur fera plaisir !**

Le ministre oserions-nous dire nous félicite pour la conduite et l'explication du PAS ! Nous pouvons être fier de notre engagement et de notre administration. **Nous ne savons pas de quoi nous devons être le plus fier : d'avoir sauvé la tête de notre ministre au gouvernement, ou d'avoir sacrifié nos jours de congés de début d'année pour répondre aux questions des contribuables dans les accueils des SIP...**

En récompense, nous allons bénéficier de « *15 à 30 millions d'euros supplémentaires par an* » pour aider le DG a supprimé des structures, transférer des missions au privé et continuer à supprimer des emplois et à transférer des agents dans d'autres administrations. Le ministre nous le dis clairement : **j'accepte de vous entendre, mais je maintiendrai mes orientations**. Circulez, il n'y a rien à voir !

Solidaires Finances Publiques ne croit pas que ce « *nouveau réseau de proximité* » puisse produire une meilleure qualité de service avec un réseau rétréci, compensé par des fisco-bus ou des Maisons France Service, où il n'y aura pas d'agents de la DGFiP, mais des « *agents* » polyvalents, autrement dit des contractuels sans vraie formation, qui aideront les

boîte 29 - 80 rue de montreuil 75011 paris - 01.44.64.64.44 - fax 01.43.48.96.16 - solidairesfinancespubliques.fr - contact@solidairesfinancespubliques.fr

contribuables à prendre rdv aux impôts, à la CAF, à Pôle Emploi… dès qu'une question sortant de l'ordinaire sera posée.

On pourrait continuer cette liste à la Prévert, mais concentrons-nous sur la vision du CF par notre ministre ! « *les transformations engagées par la mise en œuvre du droit à l'erreur et de la relation de confiance d'autre part, et de la lutte contre la fraude fiscale, produisent déjà leurs premiers résultats* »

Ils produisent des résultats – **ceux que nous attendions ! 25 protocoles ont déjà été signés entre le Service Partenariat Entreprise (SPE) et nos groupes du CAC40**. **Ce nouveau service a déjà recruté des vérificateurs expérimentés**. La création du Service Enquête Fiscale Judiciaire (SEFJ) va faire doublon avec la Brigade Nationale de Répression de la Délinquance Fiscale (BNRDF) et les moyens cumulés de ces deux services seront insuffisants, comme le sont ceux du Pôle National Financier (PNF).

La loi ESSOC va compliquer le travail des vérificateurs. Nous le savons, les groupes ont plus de moyens que nous et payent une armée de conseils qui se retrouve en face… d'un vérificateur dans la majorité des cas… Vous nous direz : **les dossiers les plus importants vont faire l'objet d'un accompagnement de la part de la Direction… mais les autres…**

Ah oui ! Nous avons oublié de parler de la loi fraude ! Celle-ci sera probablement sans grand effet pour deux raisons : **le budget de la justice est insuffisant, et nos services de CF vont freiner des quatre fers pour transmettre le moins de dossiers possible… en négociant sur les pénalités !**

Mais « *ces transformations profondes de nos modes de fonctionnement sont essentielles au renforcement du consentement à l'impôt* ». Le consentement pour qui ?! Pour les grands groupes qui ont déjà un taux effectif d'imposition à 12 % – bientôt moins avec l'abaissement progressif du taux d'IS – mais aussi, du dispositif confiance plus, de la garantie fiscale…

Parce que **les PME/TPE n'ont droit ni au SPE, ni les moyens de transférer leurs bénéfices avec la complicité des états, en négociant des APA avec la centrale…**

M. le Directeur, quand allez-vous défendre les agents face aux multiples attaques contre le CF ?! Quelles mesures avez-vous l'intention de mettre en place pour remédier aux problèmes de moyens informatiques matériel mais avant tout humain ?